

SALLE DES ETATS DE PROVENCE  
**CONSEIL DE QUARTIER DU CENTRE-VILLE**

**COMPTE-RENDU DU 8 MARS 2023**

► **Elus de la Ville d'Aix-en-Provence**

**Mme Sophie JOISSAINS** – Maire d'Aix-en-Provence

**M. Éric CHEVALIER** – Adjoint délégué Quartier Val St André / Pont de l'Arc - délégué à la Circulation, Déplacements, Stationnement - Réglementation de la circulation et du stationnement - Voirie, aménagement – mobilité douce.

**M. Sylvain DIJON** – Adjoint délégué à la Sécurité - Police Municipale, vidéo protection, vidéo verbalisation. Verbalisation voie publique et Régie des Timbres Amendes. Permis de détention des chiens de catégorie et actes connexes - Risques Majeurs - Relations avec le SDIS et Sécurité Civile Comité Communal des Feux de forêts (CCF) - Placement provisoire d'urgence en soins psychiatriques - Nuisances sonores. CLSPD - Relations avec les cultes - Vie étudiante et Associations

**Mme Marie-Pierre SICARD DESNUELLE** – adjointe déléguée Patrimoine - Politique Patrimoniale - Atelier du Patrimoine - Secteur Sauvegardé – Musées - Muséum d'Histoire Naturelle - Archives - Santé & Relation avec les Hôpitaux Publics et Privé

**M. Michel ZAZOUN** – Adjoint délégué à l'espace public – Marchés Mobilisation des AMS, Commerces, Marchés, Animations Commerciales, Marchés de Noël et Nuitées d'Aix Licences débits de boissons, fermetures retardées - Réglementation - Police Administrative - Loteries - Publicité

**Mme Karima ZERKANI RAYNAL** – Adjointe déléguée aux Attractivité - Marketing territorial - Relations Internationales - Villes Jumelles - Mécénat

**M. Sellam HADAoui** – Conseiller municipal délégué à la Propreté urbaine - anti-tags - Police Environnement.

**Mme Laure SCANDOLERA** – Conseillère municipale déléguée aux commerces – Animations commerciales – Marchés de Noël et nuitées d'Aix

**M. Marc FERAUD** – Conseiller municipal délégué aux espaces verts.

**Mme Arlette OLLIVIER** – Conseillère municipale déléguée à la culture provençale

► **Fonctionnaires de la Ville d'Aix-en-Provence**

M. Stéphane MUSCAT - Directeur de cabinet

M. Bernard MAGNAN - Directeur Général des Services

M. Jean Jaques CLOUCHOUX – Direction générale des services techniques

Mme Marie Anaïs RENAULT – DGAS Action publique et sociale

M. Denis ALCAZAR – DGAS Vie citoyenne et Proximité

M. Christophe CHENAUD – DGST Adjoint infrastructures et déplacement

Mme Isabelle LORIAN – Département communication et événementiel

M. Yves LUCCIARDI – Département Gestion de l'espace urbain

M. Jean-Pierre PIGATO – Direction gestion Espace Public – Commerce & Artisanat

Mme Anne-Laure BAJON – Direction Développement Durable et Stratégie

Mme Céline LE NY – Direction Relation Citoyen et Proximité (DRCP)

Mme Clémence VELLIEUX - Direction Evénementiel et Protocole

M. Philippe GARDIOL – Direction de la propreté

M. Thierry BIGOT - Direction Prévention et Sécurisation

M. Benjamin RIBEIRO - DRCP

M. Kamel SAIDI – Service nettoyage

Mme Mirana RAMIANDRAMANJATO – Service PC Déplacement et Observatoire de la mobilité

M. Renaud SORE-LAREGUIN – Société d'Economie Mixte d'Equipements du Pays d'Aix (SEMEPA)

M. Serge LERDA – Direction Agence Urbanisme du Pays d'Aix (AUPA)

M. Ludovic VERRE – AUPA

► **Membres présents du Conseil de Quartier**

SYNDIC COMM. MARCHE PVCE représenté par :

Mme WENZINGER (Présidente)

GPT D'ANIMATION COMM (GACC) représenté par :

M. DELALANDE (Président)

|  |  |
|--|--|
| MARCHE BROCANTE représenté par :                   | M. Pascal MALOTET (Délégué)                  |
| ASSO AIX EN COMMERCE représentée par :             | Mme Françoise BARETTA (Resp. administratif)  |
| CID'EUROPE représenté par :                        | M. HADJADJ (Président)                       |
| LES TAXIS AIXOIS représentés par :                 | M. Richard TAGARIAN (Président)              |
| BIBLIOTHEQUE MEJANES représentée par :             | Mme Eloïse COISSARD (Resp. Halle aux Grains) |
| MJC PREVERT représentée par :                      | Mme Clairette GATINEAU (Président)           |
|  | M. Rémi BEGHIN (Directeur)                   |
| AMIS DES ORGUES MADELEINE représentés par :        | M. Bernard GELY (Président)                  |
| AMIS MUSEUM HIST NATURELLE représentés par :       | Mme WASSERMANN (Directrice HBE)              |
| LA TETE DANS LES NUAGES représentée par :          | Mme Magali ZUCCO (Metteur en scène)          |
| GPT AMIS DES MUSEES PACA représenté par :          | M. Stanis Le MENESTREL (Président)           |
| AMIS MUSEE GRANET / ŒUVRE CEZANNE représenté par : | M. Jean-Claude REVIRON (Président)           |
| AUTOMOBILE CLUB AIX représenté par :               | M. Philippe de SAINTDO (Président)           |
| PLAZA MAYOR ASSOCIATION représentée par :          | Mme Ana RUIZ (Présidente)                    |
| APADEM représenté par :                            | M. Eric FARCIS (Président)                   |
|  | M. Gérard DETERNE (secrétaire général)       |
| ADIE représentée par :                             | Mme Catherine RIVET (Présidente)             |
| CIQ TAMARIS / PASTEUR représenté par :             | M. Jean-Yves GELIN (Président)               |
| CIQ GARE / ARQG représenté par :                   | Mme Marie-France TAGARIAN (Présidente)       |
|  | Mme Angelini GRECH (vice-présidente)         |
| CIQ TASSIGNY ESPIE représenté par :                | M. Yves GEOSTIC (Président)                  |
|  | M. Gérard EL BEZ (Vice Président)            |
| CIQ MAZARIN représenté par :                       | M. VILLENEUVE (Président)                    |
| CIQ CŒUR DE VILLE représenté par :                 | Mme Antonia SARRASAL (Présidente)            |
| CIAQ PLACE COMTALE représenté par :                | M BONAFE (membre)                            |
|  | M. Olivier GILLOT (membre)                   |
| CIQ SAINT JEROME représenté par :                  | Mme Christelle FLOURET (secrétaire)          |
| CIQ FAUBOUR SEXTIUS représenté par :               | Mme Aline MINEUR (présidente)                |
|  | M. Jean-Paul DARRIVERE (membre)              |
| POUR SAINTE VICTOIRE représenté par :              | M. Jean PAUL BOUVIER (secrétaire)            |
|  | M. MORISSET                                  |
| SOURCE SAINTE VICTOIRE représentée par :           | Mme PEYREFIGUIERES (co-présidente)           |
| SCRABBLE représenté par :                          | Mme Colette HELAIN (Présidente)              |
| LE CREPA représenté par :                          | Mme RAMANANTGALAMA (secrétaire)              |
| ASTI représenté par :                              | Mme MISRAFI (Présidente)                     |
| SURDI 13 représenté par :                          | M. LE BLANC (trésorier)                      |
| AZOTH STUDIO représenté par :                      | M. Dominique ATTOLA (chef de projet)         |
| C1 POINT A représenté par :                        | M. Bernard MENAULT (salarié intermittent)    |
| VIRGULES & POINTILLE représenté par :              | Mme Marie Hélène DESMARIS (Présidente)       |
|  | M. Nicolas MICHEL (secrétaire)               |
| LE PETIT DUC représenté par :                      | Mme Myriam DAUPS (directrice de production)  |

|   |   |
|---|---|
| BIBLIOTHEQUE POUR TOUS représenté par :               | M. Gérard DAHAN (Directeur artistique)  |
| ECOLE ELEM. SEXTIUS représentée par :                 | Mme Fraçoise JOLY (Présidente Dept)     |
| ECOLE MAT. ROY RENÉ représentée par :                 | Mme C. DEFENDINI (Directrice)           |
| ECOLE MAT. CAMPRA représentée par :                   | Mme DUBOURG-BOUROUDIAN (Directrice)     |
| ECOLE ELEM. JEAN JAURES représentée par :             | Mme Valérie ALEMAN (Directrice)         |
| ECOLE ELEM. CUQUES représentée par :                  | Mme Loëticia MARCHESSON (Directrice)    |
| ECOLE MAT. CUQUES représentée par :                   | M. Jean-Pierre PERROUD (Directeur)      |
| ECOLE ELEM FERRY représentée par :                    | Mme Bernadette CAPON (Directrice)       |
| ECOLE STE CATH SIENNE représentée par :               | Mme C. CROCE (Directrice)               |
| ECOLE ST JOSEPH représentée par :                     | M. METRAS (Chef d'établissement)        |
|   | M. GARCIA (Chef d'établissement)        |
|   | M. HERMITTE (Cadre éducatif)            |
| ECOLE CLOVIS HUGUES représentée par :                 | M. Patrick Ré (Directeur)               |
| ECOLE SAINT ELOI représentée par :                    | M. Michel SIBOUILLE (Directeur)         |
| COLLEGE STE CATH DE SIENNE représenté par :           | M. Silvio GUERRA (Chef d'établissement) |
| LYCEE POLYVALENT CELONY représenté par :              | Mme TABARIES-KIENG (Proviseure)         |
| LYCEE MILITAIRE représenté par :                      | M. le Commandant HACIA                  |
| 3 <sup>ème</sup> AGE LA BELLE EPOQUE représenté par : | Mme Pascale GAILLOT (Présidente)        |

## ORDRE DU JOUR

### INTRODUCTION :

**Mme Sophie JOISSAINS** (Maire d'Aix-en-Provence) ouvre le Conseil de quartier du Centre-Ville. Elle précise que ces rendez-vous sont nécessaires et bienvenus pour expliquer les politiques publiques engagées par la Ville et pour donner la parole aux CIQ, aux associations et aux partenaires pour permettre de construire le développement de la ville ensemble.

**Mme Céline LE NY** (Directeur DRCP) détaille le contenu du Conseil de Quartier (CdQ) et explique le fonctionnement de ces rendez-vous en rappelant que Mme Le Maire a souhaité réinitialiser ce dispositif régit par une délibération de 2014. Depuis octobre 2022, 13 Conseils se sont tenus pour cette 1<sup>ère</sup> session. Le CdQ des Milles prévu le 28 mars clôturera cette première série. La 2<sup>ème</sup> session de ces Conseils reprendra à partir du mois d'avril. Pour cette première session, il a été convenu qu'un tronc commun accompagne les échanges avec les CIQ, associations et partenaires des différents territoires (écoles, institutions...) autour des politiques générales de la Ville (Portait social, développement durable, mobilité...). Elle informe que la délibération prévoit, a minima, une réunion de de ces Conseils par an.

### Présentation des politiques publiques menées par la Ville (OdJ)

- Fonctionnement des Conseils de quartier
- Portrait social de la Ville d'Aix-en-Provence (Ville de demain)
- Présentation des projets de Développement Durable
- Mobilité - piétonisation - Diablins
- Etude SEMEPA (réhabilitation du Centre-Ville)
- Animations Centre-Ville
- Point d'actualité

**Sécurité**

Propreté déchets  
Point terrasses  
-Temps d'changes

## PORTRAIT SOCIAL D'AIX EN PROVENCE

**Mme Marie-Anaïs RENAULT** (DGAS Action publique et sociale – Directeur Général du CCAS) dresse le portrait social du centre-ville d'Aix-en-Provence. Elle explique que la ville est dans une évolution positive de son nombre d'habitants sans pour autant suivre la progression générale des communes du Pays d'Aix avec +0,6 % de croissance démographique. La présentation sera synthétique puisqu'elle rappelle que l'AUPA produira une autre présentation du centre-ville aixois au cours de ce Conseil.

### Focus chiffrés sur le Centre-ville

- 373000 habitants résident sur le Pays d'Aix
- 245000 habitants résident sur Aix et ses communes rattachées.
- 20000 habitants sont recensés dans le centre-ville d'Aix soit 20 % de la population aixoise.
- 19000 logements en centre-ville (19 % du nombre total d'Aix)
- 40 % de la population d'Aix âgé de 18 à 24 ans vit seul.
- 64 % des habitants du centre-ville ont emménagé il y a moins de 5 ans.
- 75 % des logements en CV sont des résidences principales
- 26 % des logements sont des propriétés
- *Les données ne comprennent pas les étudiants en logements étudiants, les maisons de retraite et les foyers de travailleurs.*
- 25 % de la population aixoise sont des seniors. Dans 8 ans, il est prévu 3700 seniors supplémentaire (enjeu local et national)

## DEVELOPPEMENT DURABLE

**Mme Anne-Laure BAJON** (Direction Développement Durable et Stratégie) poursuit la présentation des politiques générales de la Ville avec celles en matière de Développement Durable avec la végétalisation des écoles de la ville, action prioritaire et la poursuite du projet « rue scolaire ». Elle rappelle que la région PACA présente des caractéristiques de réchauffement supérieures à la moyenne. L'attractivité de la ville induit par ailleurs une forte activité d'urbanisation et un réseau autoroutier qui impacte la qualité de l'air.

3 axes organisent l'action de la Ville dans le domaine du développement durable.

- Transition écologique
- Transition énergétique
- L'éco exemplarité (*engagement citoyen*)

Elle poursuit avec la constitution d'un Atlas de biodiversité porté par le muséum d'Aix et le projet de parc naturel urbain permettant une circulation en ville au travers de mobilité douce (piétons, vélo). Elle conclut sur la transition énergétique et l'éco responsabilité. Elle dresse le bilan carbone interne de la Ville qui s'élève à 8473 tonnes de CO2 dégagés. 74 % de ces émissions proviennent des bâtiments de la Ville, d'où la nécessité d'engager une action sur la rénovation thermique. La qualité de l'air s'est améliorée assure-t-elle entre 2012 et 2019 grâce aux leviers que sont le BHNS, la piétonisation et l'amélioration des moteurs des véhicules.

## MOBILITE - PIETONNISATION ET DIABLINE

**Mme Mirana RAMIANDRAMANJATO** (Service PC Déplacement et Observatoire de la mobilité) présente la politique publique en matière de mobilité et de stationnement en expliquant la planification et l'organisation d'un territoire aixois très attractif naturellement et économiquement. Elle rappelle que 50 % des déplacements (40 000 salariés) sur les pôles d'activités d'Aix proviennent de l'extérieur.

L'objectif n'est pas de mettre en place une politique contre la voiture mais de trouver une alternative à ce moyen de déplacement pour réguler les flux.

### **3 leviers pour y parvenir**

- 1 Aménagement urbain autour des modes actifs (piétons, vélo, hiérarchisation de la vitesse 20-30 km/h...) - Apaisement de circulation (zone de vitesse baissée - voies apaisées « rues scolaires »...)
- 2 Valorisation du transport en commun (BHNS...) – gestion de livraison du dernier km
- 3 Politique de stationnement et Planification de la Ville : La ville du quart d'heure

### **FOCUS SUR LE CENTRE-VILLE**

72 000 déplacements sont effectués sur le centre-ville d'Aix par jour

50 000 déplacements sont réalisés entre Loubassane et le centre d'Aix

A ce jour, il existe 445 000m<sup>2</sup> d'aire piétonne

106 bornes escamotables en ville pour réduire et contrôler le flux automobile en CV.

L'offre de transport en Centre est caractérisée par les diablins qui quadrillent assez largement le centre d'Aix complété par les mini-bus.

### ***Documents présentés en pièce jointe***

### **ETUDE SEMEPA (réhabilitation du Centre-Ville)**

Il est indiqué en préambule de la présentation de cette étude, qu'à la demande la Ville et au titre de la concession du centre d'Aix gérée par le SEMEPA – SPLA depuis 30 ans, un bilan des politiques publiques concernant la réhabilitation du centre de la ville a été réalisé ainsi qu'une projection sur Aix 2050.

**M. Serge LERDA** (Directeur Agence Urbanisme du Pays d'Aix - AUPA) brosse le bilan. Il précise que le périmètre concerné est de 115 hectares. Il indique que 5 000 logements ont été réhabilités par la concession en 30 ans. Il souligne une nouvelle opération de restauration Immobilière de 12 immeubles (80 logements). Il ajoute qu'Aix est la ville du quart d'heure (le tout à proximité pour limiter l'usage de la voiture). Il indique aussi qu'un programme d'intérêt général (PIG) est à la disposition des propriétaires pour faire face aux mesures nouvelles de réhabilitation. Il rappelle que 3 grands sites de la ville ont été réhabilités :

- **Le secteur Ronde (allées provençales - Sextius...)**

- **La place des Cardeurs**

- **Les 3 Places**

**M. Ludovic VERRE** (AUPA) explique brièvement les nouveaux enjeux du développement des centres-villes de demain. Il rappelle que le COVID, le télétravail et le réchauffement climatique ont modifié la perception du logement. Ces phénomènes ont renforcé l'attractivité de la Ville d'Aix. Il cite un chiffre d'achat des logements aixois passant de 4 % à 8 % ces 2 dernières années. Il évoque certains chiffres sur le logement aixois :

- 48 m<sup>2</sup> surface moyenne du logement en centre-ville
- 74 m<sup>2</sup> surface moyenne hors du centre-ville
- % des logements en centre-ville sont constitués d'un extérieur (balcon terrasse jardins)
- 28 % des logements en centre-ville sont constitués d'un extérieur

**M. Serge LERDA** poursuit sur la constitution du centre-ville. Il rappelle que deux tiers de la population aixoise vit seul (étudiant, foyer monoparental...). La tendance est à la baisse significative de la population en Centre-Ville ce qui augmente le chiffre de logement vacant (17 %) voué à d'autres usages (3 000 Air BnB sur Aix qui participe à l'attractivité de la ville). Enfin, il précise que sur l'îlot des Tanneurs et des Cadreurs, 30 % de la population est qualifiée de pauvre avec moins de 1 100€ de revenus par mois.

**M. Renaud SORE-LAREGUIN** (Société d'Economie Mixte d'Equipements du Pays d'Aix - SEMEPA) explique que la commercialisation du centre-ville est un réel sujet. Il constate un flux très important de visiteurs sur Aix estimés à 120 000 pers/jour. La diversité et la qualité des 2 000 commerces jouent un rôle majeur dans cette attractivité. La durée de passage des visiteurs augmente. Il assure qu'Aix est une vraie destination. En revanche, il relève une baisse de la fréquentation nocturne qui est en baisse

de 17 %. L'offre de restauration est moins traditionnelle qu'auparavant ce qui peut expliquer en partie cette baisse. Aix dispose de la plus grosse densité de CHR du département (1/3 de café restaurant)...

*Documents présentés en pièce jointe*

## **ANIMATIONS CENTRE VILLE**

**Mme Clémence VELLIEUX** (Direction Événementiel et Protocole) présente les manifestations que la Ville met en place ou accompagne et les événements commerciaux destinés à animer le centre-ville. Elle explique que la vie du centre est rythmée par ses marchés qui sont un levier majeur de l'attractivité d'Aix. Elle précise qu'il est techniquement difficile d'ajouter à ces rendez-vous récurrents d'autres manifestations. Elle assure que les marchés sont un axe fort de l'animation du CV et que la Ville a souhaité augmenter le nombre de marchés organisés par les services de la Ville avec les deux Vide Grenier, les Nuits d'Aix, les Marchés de Noël et le Marché de la Truffe (décembre)

A ces marchés s'ajoutent ceux portés par le secteur associatif : Antiquaires du Pays d'Aix – Marché des créateurs – Sonorama – Arts et Créations du sud – Marché des 13 desserts – marché des villes jumelles – Marché de l'Olive – Libraires ambulants – Foire aux Santons

Elle conclut en affirmant que les services œuvrent pour maintenir un équilibre entre la qualité de vie des habitants et l'animation au cœur d'Aix et pour créer une dynamique et un « bien vivre à Aix ».

**Mme Marie Pierre SICARD DESNUELLES** (adjointe déléguée Patrimoine - Politique Patrimoniale - Atelier du Patrimoine - Secteur Sauvegardé – Musées - Muséum d'Histoire Naturelle - Archives - Santé & Relation avec les Hôpitaux Publics et Privé) informe qu'après la thématique de l'eau en 2022, les prochaines journées du Patrimoine seront consacrées à « *La Pierre* ».

**Arlette OLLIVIER** (conseillère municipale déléguée à la culture provençale) souhaite, de son côté, voir se pérenniser la tradition provençale à Aix, rappelant qu'Aix-en-Provence est ou était la capitale de Provence.

**Mme Sophie JOISSAINS** ajoute qu'à cette liste de manifestations, il faut souligner le succès de la Biennale qui aura été un élément majeur en 2022, regroupant 80 acteurs culturels, 250 manifestations, 200 000 visiteurs dont 35 000 sur une seule soirée. Elle annonce que la biennale sera reconduite.

## **POINTS ACTUALITÉS CENTRE VILLE (Sécurité - Propreté déchets - Point terrasses)**

### **Sécurité**

**M. Yves BIGOT** (Direction Prévention & Sécurisation) détaille l'activité de la police municipale (PM) avec une activité forte sur les périodes touristiques (été / Noël). Il poursuit en évoquant la volonté de la Ville de développer sa PM avec 1 agent pour 1 000 habitants. Les missions en centre-ville consistent à réduire les incivilités, les nuisances sonores et à être une force de dissuasion avec bienveillance pour l'activité économique de la Ville.

### **Les chiffres**

- On constate une nette baisse des nuisances sonores (1 044 en 2021 à 636 en 2022).
- 162 points de contrôle en 2022 de débits de boisson (extension terrasse et fermeture)
- Aire piétonnière : 1 300 verbalisations de deux roues avec une importante activité de la PM sur les rues Bernardines et Couronne causée par le phénomène Uber Eat. Une situation apaisée depuis.

Il informe que de nombreux contrôles ont été mis en place sur le périphérique (vitesse, alcoolémie, fluidification du trafic).

Il ajoute qu'en 2022, la brigade de l'environnement a intensifié son activité avec 535 rappels à l'ordre auprès des commerçants et habitants du CV et 48 infractions relevées.



Il évoque le travail conjoint entre la Police municipale et la Police Nationale avec la mutualisation des réseaux d'informations et de vidéos et par la mise en place, depuis novembre dernier, du véhicule LAPI (*Lecture Automatique des Plaques d'Immatriculation*).

**M. Sellam HADAOUI** (Conseiller municipal délégué à la Propreté urbaine - anti-tags - Police Environnement) profite de Conseil de Quartier pour présenter la nouvelle direction de la propreté urbaine (*MM Lucciardi, Gardiol, Saidi*) et souligne le gros effort opéré par Mme le Maire dans ce domaine à la fois sur l'aspect technique et humain.

**M. Yves LUCCIARDI** (Département Gestion de l'espace urbain) arrivé depuis le 1<sup>er</sup> janvier, rappelle que la propreté demeure la problématique de l'hyper centre avec 15 000 habitants, soit 1 tonne par habitant sur un périmètre restreint. Il constate que ces déchets sont continus. Il explique qu'il a fallu revoir la méthode du ramassage des déchets en rappelant que les habitants ne veulent pas de bruit le matin, ni le soir et que les commerçants ne veulent pas que les services interviennent entre midi et deux heures pour nettoyer. Il informe que Mme le Maire a demandé une réorganisation forte. Elle sera mise en œuvre dès le mois de mars avec une expérimentation sur le centre avec de nouveaux outils (mécanisation). Il assure que des réunions seront mise en place avec les CIQ pour poursuivre ce renouveau. A compter du mois de juin il pense que l'organisation sera définitivement mise en place.

**Jean Pierre PIGATO** (Direction gestion Espace Public – Commerce & Artisanat) explique que les terrasses ont toujours été un sujet sur Aix. C'est un plaisir de la vie aixoise. Il rappelle que, seuls, les hôtels, les restaurants, les cafés, les glaciers, les salons de thé ont droit à des terrasses sur l'espace public sous réserve d'un dépôt de dossier en bon et due forme.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier il rappelle que Mme le Maire a demandé d'arrêter la tolérance d'extension (suite au COVID). L'action en binôme (Espace public – police municipale) a porté ses fruits puisque en prenant l'exemple du Cours Mirabeau, il dénombre – *sur les 23 établissements* – 2 enseignes encore hors clous contre 19 avant leur passage « pédagogique ». 335 autorisations sont délivrées, 263 dans l'hyper centre.

**M. Eric FARCIS** (Président de l'APADEM) s'adresse à Mme Sophie Joissains. Il demande comment l'APADEM peut fonctionner avec le Conseil de quartier. Ce dernier ne doit pas être une simple chambre d'enregistrement et il espère que la jeunesse sera davantage impliquée dans ces rendez-vous.

Il demande quelle politique va être mise en place par la Ville pour que les logements soient accessibles pour les familles en centre-ville et pour la densification d'Aix. Il soulève aussi le problème des terrasses avec l'extension de certaines maintenues par des « caïds ».

**M. Gérard DETERNE** (secrétaire général de l'APADEM) remercie Mme le Maire pour la mise en place de ces Conseils et la qualité de leur contenu et souhaite que l'assemblée s'élargisse au-delà des représentants d'associations. Il poursuit en demandant l'implication des citoyens pour élaborer des politiques pour débattre de « *la Vie dont on a envie* ». Il propose de créer des groupes de travail pour soumettre des propositions et des réunions plus fréquentes sans pour autant faire la co-gestion mais pour alimenter le débat.

**Mme Sophie JOISSAINS** rappelle qu'en plus des Conseils de quartier s'organisent également plusieurs réunions dans les villages et centre-ville avec les CIQ en présence des élus de quartier et des élus thématiques. Il s'agit de réunir, à terme, ces Conseils de quartier entre 2 et 3 fois par an.

Elle souligne que la Ville défend une politique du logement. Elle pense au dispositif ORI (Opération de restauration Immobilière) qui permet ensuite de vendre des biens en accession sociale à la propriété à prix maîtrisé pour repeupler le CV de familles. 12 immeubles sont concernés en ce moment même précise-t-elle. Un autre dispositif sera mis en place sur certains secteurs de la Ville, nommé « Permis de louer ». Il s'agit d'un plan adapté aux zones touchées par les marchands de sommeil. Ce dispositif ne leur permettra plus de louer sans que leur bien n'ait été visité au préalable et visé par des prescriptions de remise en état (vote au prochain conseil de Métropole). Elle soulève le problème des loyers sur Aix et par extension celui des commerces. Elle constate que de moins en moins de commerçants

indépendants résistent au prix du marché au profit de chaînes. Elle annonce qu'une réflexion est menée sur la mise en place d'un droit de préemption

**Mme Catherine RIVET** (Présidente de l'ADIE) rappelle que son collectif de défense des commerçants s'est mis en place lors de travaux des 3 Places. Elle s'inquiète très sérieusement de la santé du commerce de proximité. Elle constate que les locaux libérés par des départs à la retraite ou des cessations d'activités sont toujours rachetés par les mêmes acteurs économiques comme le passage Agard. Ces derniers font aujourd'hui les prix au détriment du marché naturel. Elle prévient que la prochaine vague menace les commerçants de la rue des Cordeliers contraints par les prochains travaux sur l'artère et par la perte de chiffre d'affaire automatique qui s'en suivra. Elle assure que dans 5 ans, la sociologie des commerces d'Aix ne sera plus du tout la même avec moins de diversité et d'âme. Ils seront remplacés tout bonnement par des chaînes.

**Mme Sophie JOISSAINS** est totalement en accord avec cette crainte et espère pouvoir freiner ce phénomène avec ce droit de préemption en réflexion. C'est une question cruciale affirme-t-elle. La ville a besoin de cette créativité.

**M. Olivier GILLOT** (membre du CIAQ Place Comtale) rebondit sur les dernières réunions qu'il a eues avec MM. CHEVALIER et LUCCIARDI et demande quelle sera la politique de piétonisation de la Ville et si des tarifs préférentiels sont envisagés pour les acteurs de la place Comtale en ce qui concerne les parkings.

**Mme Sophie JOISSAINS** lui répond que la piétonisation totale du centre-ville est un doux rêve des Aixois qui ne peut être envisagé qu'à deux conditions : un stationnement aux tarifs attractifs et une circulation de transports publics à l'intérieur de la ville comme les Diablines. Elle rappelle que les parkings ne sont plus de la compétence communale mais de la Métropole. Un contentieux est en cours pour récupérer l'offre des parkings aixois. Les Diablines font également partie de la compétence de la Métropole...

**M. BONAFE** (membre du CIAQ Place Comtale) énumère plusieurs suggestions autour de la Place Comtale : l'affichage de panneaux concernant la vitesse des 2 roues et leur espace de circulation, la demande de consultation pour proposer des idées culturelles afin de redynamiser la Place Comtale, des échanges sur le projet d'aménagement du collège des Prêcheurs.

**Mme Sophie JOISSAINS** ne voit aucun inconvénient pour le CIAQ se rapproche du service événementiels de la Ville pour évoquer leurs suggestions. S'agissant du collège des Prêcheurs, elle rappelle que d'ici 3 ans les travaux du Ministère de la Justice vont démarrer. Sur certaines périodes, il peut être envisagé de faire en sorte que soit ouvert le site mais de manière non permanente au niveau du cloître et du petit jardin notamment.

**M. Eric CHEVALIER** (Adjoint délégué Quartier Val St André / Pont de l'Arc - délégué à la Circulation, Déplacements, Stationnement - Réglementation de la circulation et du stationnement - Voirie, aménagement – mobilité douce), au sujet de la signalisation, assure que la vitesse est affichée à l'entrée de la zone et que tout ce qui est hors zone de borne est circulation normale à 20, 30 ou 50 km/h. Petite exception faite dans la rue de la Couronne. La carte de la zone piétonne sera envoyée.

**M. Christophe CHENAUD** (DGAST Adjoint infrastructures et déplacement) précise que d'autres panneaux peuvent être ajoutés pour améliorer la communication. Il ajoute cependant que les zones de rencontres en centre-ville donnent la priorité au piéton puis au cycle et ensuite à la voiture. Il poursuit sur le code la route et rappelle que vitesse et l'obligation en zone est de 6 km/h, vitesse du piéton.

**M. Yves GEOSTIC** (Président CIQ Tassigny ESPIE) demande si la Ville dispose toujours des mêmes ressources en eau potable ou capacité d'assainissement au regard du nombre de permis délivrés sur le secteur de Tassigny au regard d'une décision de la Cour administrative d'Appel de Toulouse rendue en février 2023. Il souhaite aussi que le Maire s'engage sur la tenue d'une réunion d'informations pour mieux sensibiliser les habitants sur les travaux du carrefour d'Axiome et sur la question des flux entrants et sortants de circulation.



**Mme Sophie JOISSAINS** l'informe qu'un frein a été mis quant à l'autorisation de permis sur Aix. Ils sont au nombre de 700 sur la Ville alors que l'Etat en demande entre 1200 et 1300 sur Aix. Quant à question de l'eau, Mme Sophie JOISSAINS a rencontré M. Jean Luc IVALDI (DGS du Canal de Provence) qui assure qu'à 15 ans même avec les pires scénarios de sécheresse simulés, la Ville ne connaîtra pas de problème. Elle lui assure également qu'une réunion sera prochainement organisée par Mme Sylvaine DI CARO (adjointe déléguée au quartier) sur le sujet soulevé.

**Mme Alice MINEUR** (Présidente CIQ FAUBOURG SEXTIUS) souhaiterait que le quartier Faubourg Sextius soit davantage mis en valeur au même titre que les autres places et lieux du centre-ville.

**Mme Sophie JOISSAINS** se réjouit de cette demande. Elle rappelle cependant les arrêtés de mis en péril dont il a fait l'objet au cours des derniers mois. Elle souhaite que les animations reviennent sur ce cours qui fera l'objet de réhabilitation précise-t-elle. Elle envisage qu'un parc naturel urbain traverse ce quartier pour rejoindre la Sède mais il ne pourra pas être porté sur ce mandat car cela demande de nouvelles acquisitions foncières.

**Mme Laure SCANDOLERA** (Conseillère municipale déléguée aux commerces – Animations commerciales – Marchés de Noël et nuitées d'Aix) annonce l'organisation d'une soirée regroupant des bailleurs, des partenaires économiques, des artisans et des créateurs qui pourront exposer leur projets. 10 projets seront retenus durant cette soirée. Cela fait échos au projet PITCH lancé depuis le 16 février.

**M. Renaud SORE-LAREGUIN** confirme cette opération engagée dans le cadre de la réhabilitation de Sextius en ajoutant que 20 locaux sont (encore) disponibles sur ce Cours auxquels s'ajoutent d'autres locaux pouvant être ouverts à de nouveaux commerces pour organiser un secteur commercial à taille humaine et original pour des activités d'indépendants.

**Mme Arlette OLLIVIER** se dit la plus ancienne habitante d'un quartier « exceptionnel » et souhaite que ce Faubourg retrouve ses lettres de noblesse.

**M. Régis DELALANDE** (Président du Groupement d'animation des Commerçants des Cordeliers) s'étonne de ne pas être au courant de la part des services de la mairie des bouleversements qui vont avoir lieu autour du Faubourg Sextius et notamment sur nature des prochains travaux qui vont impacter la rue des Cordeliers et le Cours. Il souhaiterait que les acteurs du quartier soient mieux associés.

**Mme Sophie JOISSAINS** lui rappelle que beaucoup d'acteurs du Faubourg ont été informés et qu'une concertation était menée jusqu'en juin et qu'elle a été prolongée et ouverte à tout le monde avec 1<sup>er</sup> atelier situé rue Lisse des Cordeliers.

En revanche, elle admet qu'il y a eu un problème d'information des citoyens pour les travaux de l'AREPA qui aurait dû communiquer.

**Mme Laure SCANDOLERA** concède qu'il peut y avoir des problèmes de communication avec les commerçants. Une mise à jour des fichiers est en train d'être. Elle insiste sur la volonté de travailler avec les commerçants de la Ville.

**M. Jean-Jacques CLOUCHOUX** (Direction générale des services techniques) explique que les prestataires n'ont pas joué le jeu sur le principe de communication et il s'est engagé à intervenir auprès d'eux.

**Mme Ana RUIZ** (Présidente Plaza Mayor – ex Maison de l'Espagne) présente son parcours et son établissement. Elle attend que la Ville prenne la dimension de son tiers lieu patrimonial, la 3<sup>ème</sup> association espagnole de France. Elle s'étonne que cette friche culturelle n'intéresse pas les pouvoirs aixois. Un espace qui pourrait devenir le 5<sup>ème</sup> centre officiel de diffusion de la culture espagnole.

**Mme Sophie JOISSAINS** reconnaît tout l'intérêt de la *Plaza Mayor* mais lui rappelle que la Ville ne peut investir et restaurer un lieu privé au regard des consultations juridiques qui ont été établies.

**M. Jean-Yves GELIN** (Président du CIQ Tamaris / Pasteur) revient sur le parking et les bus, compétences de la Métropole. Il demande quelles vont être les conséquences réelles de ce transfert et quelle est l'autorité de la Ville dans ce domaine.

**Mme Sophie JOISSAINS** explique que la Délégation de Service Public de la SEMEPA pour la gestion des parkings aixois s'achèvera le 29 juin. La Métropole pourra choisir la gestion en Régie directe ou en

DSP. Elle précise, par ailleurs, que la SEMEPA dispose de la gestion d'un parking qui lui appartient celui de Rambot. A charge de trouver des emplacements confie-telle pour que la SEMEPA ou des privés construisent des parkings. S'agissant des bus, elle déplore que la Ville n'ait plus rien à dire dans leur gestion. La Métropole est aujourd'hui davantage dans une optimisation financière que dans un service public de proximité. Elle rappelle que la Métropole traîne un encours de dette de 3 milliards d'€.

**M. Jean Yves GELIN** poursuit sur l'idée de changer l'orientation d'ouverture du parking Pasteur pour une meilleure fluidité du trafic. Un projet qui lui semble désormais impossible à réaliser selon lui.

**M. Christophe CHENAUD** pense pouvoir s'appuyer sur des « alliés » techniciens à la Métropole pour comprendre les contraintes de changement d'ouverture éventuelle d'un parking comme celui de Pasteur. Il prend l'exemple du parking de l'hôpital.

**Mme Angelini GRECH** (vice-présidente du CIQ Gare / ARQG) rebondit sur l'idée des bassins de rétention et demande pourquoi la Ville n'établirait pas un permis de construire avec l'obligation de disposer d'une réserve d'eau à l'instar de la Ville de Sydney (Australie). Elle s'adresse à M. Yves LUCCIARDI pour savoir pourquoi les traces laissées sur la voirie ne sont pas effacées dans le quartier de la gare. Elle aimerait que M. Renaud SORE-LAREGUIN englobe le secteur de la gare dans son opération commerçante « PITCH ». Enfin, elle interpelle M. Éric CHEVALIER au sujet de la rue Poudrière qu'elle qualifie de catastrophique.

**Mme Laure SCANDOLERA** explique que le dispositif PITCH s'est limité au Faubourg Sextius comme périmètre d'expérimentation et qu'il entre dans le cadre de la réhabilitation du secteur. Mais elle laisse la porte ouverte à d'autres quartiers de la Ville en cas de succès de cette « première ».

**M. Christophe CHENAUD** enchaîne sur la problématique de la rue de la Poudrière. Il explique être arrivé à la fin des travaux d'aménagement urbain et à la stabilisation des mobilités. Des compteurs seront posés très rapidement pour mesurer la vitesse et la fréquence des volumes.

**Mme Marie-France TAGARIAN** (Présidente du CIQ Gare / ARQG) constate que des camions passent de plus en plus dans cette rue, guidés par les GPS, et qu'ils augmentent considérablement leur vitesse.

**M. Eric CHEVALIER** prend la parole pour confirmer le déploiement des balises. Il n'a pas apprécié que certains riverains soupçonnent les services de la ville de débrancher ces balises pour disposer de chiffres complaisants. Tout dispositif débranché se voit sur les études explique-t-il. Il attend les arrêtés adéquats pour le problème du passage des camions. Il fait remarquer que le non-respect des limites de vitesse existe dans toute la Ville et pas uniquement rue de la Poudrière. Il fait remarquer que les feux tricolores sont normalement longs au niveau de Churchill et Brossolette pour fluidifier le trafic. Enfin, il déplore le comportement inadmissible de certains habitants vis à vis de ses collaborateurs.

**Mme Angelini GRECH** parle du parc Jourdan et de la végétalisation du secteur. Elle aimerait participer sur ces sujets.

**Mme Sophie JOISSAINS** lui propose d'évoquer ces sujets lors des réunions de CIQ et des Conseils de quartier. Elle reconnaît qu'il y a du retard de réhabilitation du patrimoine aixois à cause de la hausse du budget énergétique (le coût passe de 4 à 17 millions d'€ sur la projection réalisée) et la disparition des financements du Conseil de Territoire.

**M. Dominique ATTOLA** (Chef de Projet de AZOTH Studio) explique qu'il occupe depuis 2015 un local dans le bâtiment associatif de Tavan. Il fait aussi référence au projet d'aménagement du faubourg et il demande comment seront associées les associations pour leur relogement.

**Mme Sophie JOISSAINS** lui assure que la priorité est la réfection du Cours Sextius avant 2026. La réhabilitation globale du Faubourg se fera dans un seconde temps. Elle lui assure en revanche, que le mouvement associatif installé à Tavan sera concerté pour son relogement voire son retour sur le quartier à terme.

**Mme Catherine RIVET** affirme que le Conseil de Quartier est un lieu d'expression indispensable pour toutes les associations de commerçants du centre-ville car elles ne sont pas forcément présentes aux

réunions de CIQ. Elle poursuit sur la collecte de déchets et salue l'initiative du ramassage des cartons qu'elle trouve parfaite. Elle tient à préciser en revanche, que les sacs poubelles jetés sur la voirie avant 19h sont bien souvent l'œuvre des touristes en AirBnB. Elle remercie pour l'accueil de ce Conseil et souligne son intérêt.

**M. Gérard DETERNE** clôture le 1<sup>er</sup> Conseil de quartier en insistant sur la nécessité de structurer et de définir ensemble le déroulement du Conseil de quartier en impliquant tous les acteurs.

**Mme Sophie JOISSAINS** l'informe que les documents projetés et présentés seront envoyés à chaque représentant présent à ce 1<sup>er</sup> Conseil de quartier du centre-ville pour alimenter leur réflexion.

**M. Eric FARCIS** l'informe qu'il lui soumettra une Charte de fonctionnement d'un Conseil de Quartier à travers l'expérience d'autres villes.

**Mme Sophie JOISSAINS** donne rendez-vous aux participants pour un prochain Conseil de Quartier avant l'été.